

10 CENTIMES

10 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

Au pied du mur

Les élections ne sont pas passées depuis si longtemps que les populations de ce pays aient oublié la façon dont elles se sont fait...

En bien, les « bolcheviks » dont je parle, n'ont pas été vaincus par le programme de nos adversaires...

« Mais, dit-il, si l'on veut être juste, il faut reconnaître que les bolcheviks ont eu des succès dans les régions où ils ont été élus... »

« Mais, dit-il, si l'on veut être juste, il faut reconnaître que les bolcheviks ont eu des succès dans les régions où ils ont été élus... »

« Mais, dit-il, si l'on veut être juste, il faut reconnaître que les bolcheviks ont eu des succès dans les régions où ils ont été élus... »

« Mais, dit-il, si l'on veut être juste, il faut reconnaître que les bolcheviks ont eu des succès dans les régions où ils ont été élus... »

« Mais, dit-il, si l'on veut être juste, il faut reconnaître que les bolcheviks ont eu des succès dans les régions où ils ont été élus... »

« Mais, dit-il, si l'on veut être juste, il faut reconnaître que les bolcheviks ont eu des succès dans les régions où ils ont été élus... »

« Mais, dit-il, si l'on veut être juste, il faut reconnaître que les bolcheviks ont eu des succès dans les régions où ils ont été élus... »

« Mais, dit-il, si l'on veut être juste, il faut reconnaître que les bolcheviks ont eu des succès dans les régions où ils ont été élus... »

« Mais, dit-il, si l'on veut être juste, il faut reconnaître que les bolcheviks ont eu des succès dans les régions où ils ont été élus... »

« Mais, dit-il, si l'on veut être juste, il faut reconnaître que les bolcheviks ont eu des succès dans les régions où ils ont été élus... »

« Mais, dit-il, si l'on veut être juste, il faut reconnaître que les bolcheviks ont eu des succès dans les régions où ils ont été élus... »

« Mais, dit-il, si l'on veut être juste, il faut reconnaître que les bolcheviks ont eu des succès dans les régions où ils ont été élus... »

« Mais, dit-il, si l'on veut être juste, il faut reconnaître que les bolcheviks ont eu des succès dans les régions où ils ont été élus... »

LE SALAIRE DES MINEURS

Les employeurs qui ne respectent pas les conventions établies vis-à-vis de leurs personnels sont les fournisseurs de discorde

Depuis plusieurs mois, la Fédération des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais voit sa patience mise à l'épreuve à propos de sentences arbitrales sur les salaires...

Nous en sommes à nous demander à quel mobile on obéit dans certaines sphères patronales en ne voulant pas appliquer, dans la lettre et dans l'esprit, des sentences qui devaient être acceptées par tous.

Qu'a-t-on à gagner à entretenir l'esprit de défiance que — trop souvent, hélas ! — bon droit, — les ouvriers mineurs sont en droit d'avoir sur la valeur des promesses qui leur sont faites ?

Depuis de longs mois, la Fédération des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais a soumis un cahier de revendications relatives aux salaires.

Les pourparlers n'ayant pu aboutir auprès des Compagnies, les ouvriers s'en remettent à l'arbitrage du ministre de la Reconstitution Industrielle et du ministre du Travail.

Deux sentences ont été rendues. La première, en date du 18 juin dernier, stipulant des augmentations de salaires sous diverses formes, en regard de la cherté de la vie.

La seconde, en date du 25 septembre, qui fixe l'interprétation de la première. Malgré la netteté de la sentence interprétative, les délégués des ouvriers ont rencontré jusqu'à présent les plus grandes difficultés pour obtenir l'application...

Devant le mécontentement très vif et bien compréhensible des ouvriers, les délégués de la Fédération syndicale des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais ont fait une nouvelle démarche auprès des arbitres et, par une lettre en date du 1er décembre, le ministre du Travail donne de nouvelles précisions pour l'interprétation des sentences.

Ces précisions semblent conformes aux desiderata des ouvriers, mais il importe que les Compagnies exploitantes apportent dans l'application des clauses des sentences rendues une meilleure volonté que celle manifestée jusqu'à présent.

Les organisations ouvrières ont fait preuve d'une ténacité patiente, il ne faut pas plus longtemps se jouer de leur bonne volonté.

Charles GONIAUX, Président du Syndicat des Mineurs du Nord.

Pour ressusciter pie les régions dévastées

ON « STANDARDISE »

« Bien ! Et maintenant que nous sommes d'accord sur ce point, avec nos adversaires, qui nous traitent de bolcheviks parce que, nous, nous nous sommes fait un programme de 20 milliards ? »

« Sur ce second point, nous ne sommes plus d'accord, mais vous voyez que nous finissons par le devenir. Pour le moment, en effet, ceux qui occupent les avenues du pouvoir ne voient d'autre solution que de demander des ressources à l'impôt. Cela, c'est la porte de tous les hommes d'Etat, comme on dit, au malot. Mais on ne peut faire de l'impôt pour des gens sérieux, c'est impossible de demander un contribuable français, sous forme d'impôts directs ou indirects, un pareil effort. Il succomberait infailliblement sous le poids. Je n'ai pas l'habitude de faire de pronostics, mais je crois être bon prophète en prédisant que malgré tout, malgré le Bloc National, malgré la coalition des Grands Profiteurs qui semble avoir triomphé, il faudra en venir fatalement, inéluctablement, aux solutions que le Parti Socialiste n'a cessé de préconiser. La nouvelle Chambre est au pied du mur. Nous allons la voir à l'œuvre. Nous aurons à y balayer ferme, mais nous aurons le dernier mot ! »

Emile BASLY, Député du Pas-de-Calais.

Les Sinistrés protestent contre l'impôt sur le Revenu

PENDANT L'OCCUPATION, DISENT-ILS, NOUS AVIONS FAIT DES SACRIFICES POUR ASSURER NOS MOYENS D'EXISTENCE

A la suite des diverses protestations qui se sont déclarées voici celle des sinistrés : « A la suite d'une nouvelle réunion, les membres de l'Association des sinistrés du département du Nord, tout en reconnaissant le devoir pour tous les Français de remplir leurs obligations légales, ont émis l'opinion que l'Administration n'a pas eu égard aux sacrifices des obligations supplémentaires et notamment de leur demander d'autre déduction que celle consentant leurs revenus en 1919, et pour laquelle il y a eu encore lieu d'attendre que la situation financière de chaque contribuable soit éclaircie. »

En conséquence, le vœu suivant a été émis : « 1. D'insister sur le fait que les sinistrés du Nord, considérant que les habitants des régions envahies, pendant les années qui viennent de s'écouler, ont été dépourvus de leurs revenus, et vu disparaître une grande partie de leurs propriétés et ont été obligés de faire des dettes pour assurer leurs moyens d'existence pendant l'occupation. »

« 2. Considérant, de plus, que les lois motivant la perception des impôts n'ayant pas été promulguées pendant l'occupation, et que l'impôt sur le revenu, dans ces conditions, serait à la fois injuste et illégal. »

« 3. Considérant que la déclaration des revenus est un acte moral et que la question des intérêts moraux n'aura pas été réglée et qu'en effet les habitants des régions envahies ne pourront pas déclarer leurs revenus et leurs revenus tant qu'ils ne connaîtront pas le passif qu'ils doivent acquiescer. »

« 4. Demandant qu'il ne soit fait aucune déclaration pour l'année 1919, et qu'un long délai soit accordé pour l'année 1920. »

C'est la Paix, mais... des canons, des munitions ! ON EN VEUT, ON EN DEMANDE... POURQUOI FAIRE ?

Voici une lettre que le Ministre de l'Armement a adressé, le mois dernier, au président du Consortium de fabrication des V. B.

« En supposant une reprise éventuelle de fabrication des V. B., je vous serais obligé de me dire si vous seriez en mesure de reprendre votre fabrication de guerre, et, dans ce cas, de me renseigner sur les points suivants : 1. Dans quel délai pourriez-vous commencer la fabrication ? 2. Dans quel délai pourriez-vous commencer les premiers livraisons ? 3. Quel serait le nombre maximum d'unités que vous pourriez livrer chaque jour, et sous quelle forme (obus V. B., bruts de fonderie, ébauchés, etc., etc.) ? 4. Dans quel délai serait atteinte cette livraison maximum ? »

Des questionnaires relatifs à d'autres sujets ont été adressés aux usines ayant travaillé à des fabrications dépendant du Ministère de l'Armement.

Pour nos soldats tombés en Belgique UN SERVICE D'ÉTAT-CIVIL EST CREE

Un service français de l'Etat-Civil chargé de recueillir et d'organiser les sépultures des soldats tombés en Belgique a été créé à Bruxelles. Les familles désireuses de recevoir des renseignements sur la sépulture de leur soldat en Belgique peuvent en faire la demande à l'Etat-Civil français, 5, rue du Gouvernement à Bruxelles, ou à l'un des officiers français de ces régions : Epinoy, Foprische, Charleroi et Virton, siège des trois sections qui ont été organisées.

ÉCHOS

ERUDITION BOGIE

LES CURIOSITES DE FOLK-LORE

NOUVEAU DICTIONNAIRE

LE PRIX D'UN BAISER

On attend le « Tailleur National » pour Dames

IL SERA DISTRIBUÉ GRATUITEMENT DANS LES RÉGIONS LIBÉRÉES

Nous serons, paraît-il, cet été, nationalement habillés ; c'est-à-dire d'une façon convenable pour un prix modeste. L'achat d'un complet masculin, qui boulessera à l'heure actuelle pour plusieurs mois le budget d'un ménage modeste, ne nécessitera plus la réunion d'un conseil de famille. Mais, et les femmes ? N'auraient-elles pas quelque raison à trouver, dans cet oubli qu'on semble avoir fait de leur sort, un argument de plus pour cette thèse que le sexe fort acquiesce tout à son profit ? Car elles s'habillent, elles aussi, et les prix de leurs vêtements ont monté aussi bien que ceux de leurs maris.

Le costume national pour femme ? A dit un président de Syndicat de confectionneurs pour dames, mais il existe en ce moment même que ce projet n'est qu'un projet.

Et il explique : « Le ministère de la Marine disposait, au moment de l'armistice, d'un stock de laine assez important dont il n'avait pas l'utilisation. Le ministre des Régions libérées l'acheta au mois d'avril et le fit tisser. Les draps ainsi obtenus sont actuellement livrés aux membres de notre Syndicat, qui, chacun pour la part qu'il en peut faire, confectionnent des manteaux, des jupes et des costumes tailleur. Ceux-ci sont d'une coupe assez décente, choisie par le gouvernement entre les plusieurs modèles que nous avons proposés. Des chapeaux ? Il y a suffisamment d'étoffes pour faire cent mille articles qui se décomposent en 25.000 manteaux, 25.000 jupes, 25.000 costumes, etc., etc. »

« Les régions libérées une fois pourvues, sera-t-il possible d'établir un costume féminin dont la prix correspondrait au complet national ? »

« Oui, mais tout dépend du prix des étoffes, dont la hausse s'accroît et qui ne sera guère possible, d'ici six mois, de trouver du drap à moins de 20 francs le mètre. »

« Si le gouvernement dispose de stocks qu'il peut livrer à un prix avantageux, ou si le drap national vient à manifester une existence réelle, peut-être le costume national féminin sera-t-il possible ? Nous sommes tout disposés à en prendre sa fabrication sans faire de profit, sans perdre d'argent non plus. Mais je ne crois pas qu'on puisse rien entreprendre, avant un certain temps. »

Attendons donc... le « tailleur national » pour dames.

Dans le Monde

UNE GRANDE DAME A TUE UN BARONNE BIHOUX

La baronne Sobleff, très connue dans la société parisienne, vient d'être assassinée à Varsovie par une ancienne dame d'honneur de l'impératrice douairière de Russie. La meurtrière a été dérobée une somme de près de deux millions et des bijoux d'une grande valeur.

UN CHATELAIN FRANÇAIS, SA FEMME ET DEUX DE SES ENFANTS, ASSASSINÉS PAR LES LEURS.

Bruxelles, 25 décembre. — On mande d'Arrou qu'un Français, habitant un château près de Bastogne, a été assassiné, ainsi que sa femme, son fils aîné et sa fille, par des brigands qui ont tué de seize, ont donné l'assaut à l'habitation.

Les bandits avaient préalablement coupé les fils téléphoniques et tué le chien de garde. On dit que deux des fils des propriétaires du château, avaient couru avec les brigands de leur monteur. L'endroit où leur corps a été placé est un lieu désert, évalué à plus d'un million. Cinq vieux domestiques ont été arrêtés.

Les Boches envoient toujours des notes

NE FERAIENT-ILS PAS MEUX DE PAYER CELLES QUI LES NOUS DOIVENT ?

Paris, 25 décembre. — Les allemands ont fait parvenir trois notes à la conférence de la paix. Elles ont trait de la question du transport des troupes dans la mise en vigueur du traité de Versailles. La seconde répond à une question posée par les alliés, à savoir si les négociations engagées entre les experts navals et donne certaines précisions sur les croiseurs légers et autres navires qui sont actuellement en réparation mais non en construction.

En fin de troisième de M. de Lersner annonce aux alliés que l'assemblée nationale vient d'arrêter un projet de loi qui tend à modifier l'article 61 de leur constitution prévoyant le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne.

VOYAGEURS ET REPRÉSENTANTS METTEZ-VOUS EN RÈGLE VOUS DEVEZ PORTER UNE CARTE D'IDENTIFICATION NATIONALE

Aux termes de la loi du 8 octobre 1910 et du décret du 29 novembre 1919, toute personne rétribuée par salaires, redevances, ou commissions, doit l'occupation habituelle est d'intervenir pour la vente directe entre producteurs, industriels ou commerçants, doit être pourvue d'une carte d'identité professionnelle.

Cette carte est délivrée par l'arrondissement de Lille, à la Préfecture rue Jacquemars Gieles, au rez-de-chaussée, pour les autres arrondissements de la Sous-Préfecture, sur le vu d'une demande sur papier libre comportant les indications suivantes : 1. Nom, prénoms, date et lieu de naissance ; 2. Domicile, résidence, signalement (taille, yeux, cheveux, barbe, signes particuliers) ; 3. A cette demande doivent être jointes : 1. Toutes pièces de nature à établir l'identité du requérant notamment sa nationalité d'origine ; 2. Deux photographies du requérant de 4 cm sur 3 cm ; 3. Un récépissé de versement de 10 fr. délivré par le percepteur des contributions directes ; 4. Les attestations de l'établissement ou des établissements où le requérant exerce son activité ; 5. Les attestations de la profession de représentant ou de voyageur de commerce. Ces attestations doivent être visées par la ou les Chambres de Commerce dans le ressort desquelles se trouvent les établissements où le requérant exerce son activité ; 6. Les demandes et les pièces peuvent être adressées par la poste au Préfet ou Sous-Préfet, en accusé réception ; 7. La remise de la carte, dans les deux mois qui suivent le dépôt de la demande, sera faite à l'intermédiaire du requérant qui devra signer en présence de l'agent chargé de la délivrance.

LES CHEMINOTS PARISIENS RÉCLAMENT LA NATIONALISATION

LES MEMBRES DES SYNDICATS PARISIENS ET DE LA FÉDÉRATION DES CHEMINOTS DES RÉGIONS LIBÉRÉES ONT TENU DES RÉUNIONS DANS LES GRANDES SALLES DE LA BOURSE DU TRAVAIL. L'ORDRE DU JOUR DES RÉUNIONS PORTAIT LA NATIONALISATION. BIEN QUE CE SOIT UN DÉVELOPPEMENT, LES CHEMINOTS ET CHEMINOTES AVANT RÉPONDU EN TRÈS GRAND NOMBRE À L'APPEL DES ORGANISATIONS ET À PARTIR DE 21 HEURES, LES SALLES FERRERO ET JEAN SURET ÉTAIENT COMPLÈTEMENT ENVAHIES PAR LES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER.

Des orateurs de l'Union des Syndicats de la Seine et de la Fédération ont pris la parole pour exposer les revendications des assistants. Le premier a été le secrétaire, qui a adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les cheminots, prenant l'engagement d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour imposer à brève échéance un accord général et intégral de leurs revendications, plaçant au premier plan la nationalisation des chemins de fer, les délégués ont décidé pour toutes les autres, 35 n'hésiteront pas à employer le seul moyen efficace en leur pouvoir : la grève. A ce sujet, ils ont adopté un ordre du jour dis